



Voici quelques pistes de financement possible pour réaliser des projets.

- Vous pouvez bénéficier du programme Sensibilisation à la réalité autochtone (mesure 1561) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cette mesure s'adresse aux établissements d'enseignement publics désirant développer, dans un contexte scolaire, des projets visant prioritairement l'acquisition ou la consolidation de connaissances sur les réalités contemporaines, le mode de vie et les traditions des communautés autochtones du Québec.
- Notez que les artistes et formateurs du bottin d'activités culturelles anicinabe ne sont pas inscrits au bottin de Culture à l'école. Toutefois, à l'échelle régionale, le Petit Théâtre du Vieux-Noranda se propose de les parrainer, moyennant des frais d'administration de 65 \$. Pour plus de détails : 819 797-6436 ou info@petittheatre.org